

**FORUM DE LA SOCIETE CIVILE OUEST AFRICAINE DANS LE CADRE
DE LA LUTTE CONTRE LES ARMES LEGERES**

**Allocution de Clôture du Représentant du PNUD - Côte d'Ivoire
M. Armand-Michel Broux
Conseiller National Post-Crise**

**N.B.: Cette allocution est délivré au nom du Représentant Résident du PNUD – en
Cote d'Ivoire**

Excellence, Monsieur le Ministre de l'Intégration Africaine, Porte
Parole du Gouvernement, Monsieur Amadou Koné.

Monsieur le Président du Réseau d'Action Sur les Armes Légères
en Afrique de l'Ouest (RASALAO)

Monsieur le Chef du Programme de Contrôle des Armes Légères
de la CEDEAO (ECOSAP)

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs

Monsieur le Président de la Commission Nationale de Lutte
contre les armes légères et de petit calibre

Chers Collègues du Système des Nations Unies

Honorables invités

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais par la présente remercier et féliciter une fois de
plus, au nom du PNUD, les participants à ce Forum ainsi que les
organisateurs, tout particulièrement la CEDEAO et son
Programme de Contrôle des Armes Légères (ECOSAP) pour

toutes les dispositions qui ont été prises en vue de contribuer au succès de cet important Forum sur le partenariat et le renforcement des capacités de la société civile en Côte d'Ivoire.

En effet, la question de la prolifération et de la circulation illicite des Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC) en Afrique de l'Ouest, comme vous le savez, est une préoccupation majeure pour nos Etats membres de la CEDEAO. Ce Forum témoigne, si besoin en était, de l'intérêt et de l'engagement fermes notre organisation sous régionale et des partenaires impliquées, tel que le PNUD, à œuvrer pour le développement économique et social ainsi que pour l'épanouissement future de nos populations.

Mesdames et Messieurs,

Au regard des résultats obtenus et des perspectives dégagées dans votre plan d'action, nous ne pouvons qu'être optimiste et confiant dans ce combat contre les armes dites légères qui sont devenues de véritables instruments de violation des Droits de l'Homme et de destruction de projets de développement. La situation que connaît la Côte d'Ivoire en est une parfaite illustration. C'est pourquoi, je formule le vœu de voir les hautes autorités de ce pays prendre toutes les dispositions idoines à l'effet de permettre à ce beau pays de rejoindre les autres Etats de la CEDEAO dans cet immense combat contre les Armes Légères.

Par dispositions, j'entends, et vous en conviendrez avec moi, M. le Ministre, l'engagement des autorités ivoiriennes dans la mise en route dans les meilleurs délais de la Commission Nationale de Lutte contre les Armes Légères (CNLALPC), dont

les travaux réalisés avec un programme d'action en mai 2005 à Grand-Bassam, devaient permettre son lancement.

Mesdames et Messieurs,

Le Programme des Nations Unies pour le Développement, dans la perspective de son programme d'activité annuel attend beaucoup de ces travaux que vous venez d'effectuer. En effet, pour le PNUD, il s'agit d'une bonne base à prendre en considération, dans le cadre de la de la préparation et de la mise en œuvre de la campagne nationale de sensibilisation portant sur l'utilisation et l'abus des armes légères et de petit calibre en direction des populations civiles et des ex-combattants en Cote d'Ivoire. Cela ne souffre d'aucun doute que la société civile sera invitée à prendre toute sa place dans cette vaste campagne à venir.

Mesdames et Messieurs,

Avant de terminer mon propos, je voudrais encore une fois, vous assurer de l'appui et de la disponibilité du PNUD en général et celui du Bureau Pays en Côte d'Ivoire en particulier, dans toutes les actions qui seront entreprises par la Côte d'Ivoire et la sous région sur les questions touchant la lutte contre ce fléau qui n'a de cesse de dévaster nos sociétés et nos populations si fragiles.

Je souhaite un très bon retour aux différents participants chez eux et les exhortent à rester mobilisés pour les étapes à venir.

Je vous remercie